



Conseil économique et social

Distr. générale
23 avril 2020
Français
Original : anglais

Session de 2020

25 juillet 2019-22 juillet 2020

Point 6 de l'ordre du jour

Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social

Rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables

Note du Secrétaire général

Résumé

Le Secrétaire général transmet ci-joint le rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, établi par le Programme des Nations Unies pour l'environnement en application des résolutions [67/203](#), [68/210](#), [69/214](#) et [70/201](#) de l'Assemblée générale. Le rapport s'appuie sur la série de rapports annuels présentés au fil des ans, dont le plus récent est le rapport [E/2019/64](#), et a pour objet d'informer les États Membres et les parties prenantes des progrès accomplis dans l'application du Cadre décennal et de la stratégie « One Plan for One Planet » élaborée pour la période 2018-2022, en mettant en évidence les principaux produits et résultats escomptés au titre de chacun des objectifs premiers de celle-ci. Il est présenté par l'intermédiaire du Conseil économique et social pour examen par le forum lors de sa réunion de 2020.



I. Consommation et production durables et décennie d'action

1. À 10 ans à peine de fin de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il est essentiel, pour réaliser les objectifs de développement durable, de faire passer l'économie mondiale à une consommation et une production durables pendant la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable.
2. Alors qu'une crise sanitaire mondiale frappe la planète, il devient de plus en plus évident que l'humanité fait peser une pression trop forte sur la nature et que les conséquences surviennent de plus en plus rapidement. Le Secrétaire général a lancé un plan de lutte contre la maladie à coronavirus (COVID-19)¹, dans lequel il souligne que « le moment est venu de redoubler d'efforts pour bâtir des économies et des sociétés plus inclusives et durables, plus résilientes face aux pandémies, aux changements climatiques et aux autres défis mondiaux »².
3. Les pratiques de consommation et de production non durables qui prévalent actuellement dans une grande partie du monde comptent parmi les principaux facteurs des trois grandes crises environnementales auxquelles celui-ci doit faire face : les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution. Ces trois crises environnementales constituent une grave menace pour le bien-être et la prospérité de tous les peuples et mettent en péril la nourriture, l'air et l'eau partagés par tous ainsi que les matériaux et les ressources sur lesquels reposent les sociétés, les économies et les nations, et dont dépendent les moyens de subsistance, les familles et les populations. Les objectifs de développement durable ne peuvent être atteints si les politiques et les pratiques qui favorisent une consommation et une production non durables continuent d'être appliquées.
4. Le réseau One Planet met en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables : il a été officiellement créé pour contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12 (établir des modes de consommation et de production durables). Partenariat mondial et multipartite réunissant des administrations nationales et locales, des organisations de la société civile, des entreprises, des institutions scientifiques et techniques et des organisations internationales, le réseau One Planet pilote la transition vers des modes de consommation et de production durables en définissant les priorités et en sensibilisant à la question, ainsi qu'en fournissant des outils, des connaissances et des solutions aux fins de la réalisation de l'objectif n° 12. Le réseau, qui compte plus de 700 partenaires, offre une plateforme de collaboration et d'amplification au sein de la communauté mondiale de la consommation et de la production durables.
5. Ce rôle moteur a été largement reconnu par les États Membres lors de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement³. Organe de décision de plus haut niveau en matière d'environnement et à composition universelle puisqu'elle réunit les 193 États Membres, l'Assemblée a fait de la consommation et de la production durables une priorité dans sa déclaration ministérielle et ses résolutions.

¹ ONU, « Shared Responsibility, Global Solidarity: Responding to the Socio-Economic Impacts of Covid-19 », mars 2020.

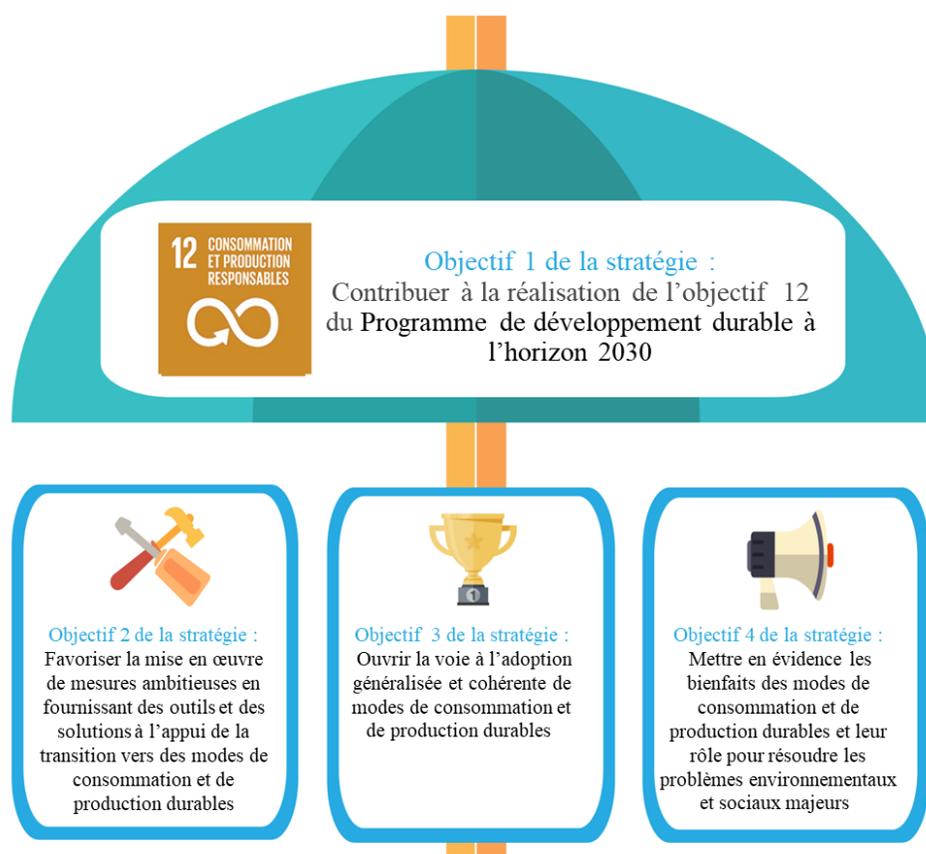
² Voir <https://www.un.org/sg/fr/content/sg/articles/2020-04-02/recovery-the-coronavirus-crisis-must-lead-better-world>.

³ Voir <https://environmentassembly.unenvironment.org/about-united-nations-environment-assembly> (en anglais uniquement).

6. Par la mise en œuvre de la stratégie « One Plan for One Planet » 2018-2022⁴, lancée lors du forum politique de haut niveau sur le développement durable en 2018, le réseau One Planet aide les pays à atteindre l'objectif n° 12 en s'appuyant sur quatre objectifs stratégiques qui sont résumés dans la figure I. La stratégie montre clairement la voie à suivre pour réaliser cet objectif et aide à tirer parti des divers atouts du réseau de façon collaborative et cohésive.

Figure I

Mobiliser les énergies en faveur de la transition vers une consommation et une production durables : objectifs de la stratégie « One Plan for One Planet », 2018-2022



7. Grâce à ses six programmes d'accélération – Achats publics durables, Aménagement et construction durables, Tourisme durable, Systèmes alimentaires durables, Information des consommateurs, et Modes de vie durables et éducation (voir annexe I) – et à la participation active de ses membres, le réseau One Planet encourage les approches intégrées et systémiques pour favoriser la prise en compte systématique et la mise en œuvre de la consommation et de la production durables, en assurant la participation active des gouvernements, des entités du système des Nations Unies, du secteur privé et de la société civile, et en offrant une plateforme de collaboration sur les nouvelles problématiques fondamentales.

8. Le réseau One Planet comprend également les coordonnateurs nationaux du Cadre décennal : ces représentants gouvernementaux ont été nommés officiellement

⁴ Consultable en anglais à l'adresse suivante : http://spaces.oneplanetnetwork.org/system/files/strategy_one_planet.pdf.

dans 140 pays qui ancrent la consommation et la production durables dans les cadres nationaux et établissent des rapports sur la cible 12.1 afin de dresser la liste des politiques et priorités qui contribuent à faire progresser la consommation et la production durables dans leur pays.

9. Le présent rapport rend compte des principales activités menées pour mettre en œuvre la stratégie « One Plan for One Planet » en 2019. Il a été préparé par le secrétariat du Cadre décennal – le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) – au nom de son Conseil (voir annexe II), en coopération avec les programmes. Il est présenté en application de la résolution 70/201 de l’Assemblée générale, dans laquelle il a été décidé que le Conseil économique et social recevrait les rapports du Conseil et du secrétariat pour examen lors des réunions du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisées sous les auspices du Conseil.

II. Réseau One Planet : un dispositif au service de la réalisation de l’objectif de développement durable n° 12

10. Il est essentiel de suivre de près la transition vers des modes de consommation et de production durables pour repérer les tendances nouvelles et les lacunes stratégiques, démontrer et mettre en évidence les avantages que ces modes présentent afin de créer une dynamique plus favorable au changement, et orienter et appuyer la mise en œuvre de politiques et de pratiques. Le réseau One Planet assure le suivi des progrès accomplis dans cette transition en établissant des rapports annuels sur les indicateurs de succès qui constituent son système de suivi et d’information. Celui-ci respecte pleinement les indicateurs pertinents des objectifs de développement durable et tient compte des rapports officiels présentés par les États Membres sur la mise en œuvre du Cadre décennal au niveau national, comme le prévoit la cible 12.1. Les résultats décrits dans le présent rapport découlent des activités menées en 2019 par les partenaires du réseau et des politiques et activités d’application officiellement signalées par les États Membres au titre de l’indicateur 12.1.1. Ces données sont mises en contexte en utilisant les conclusions des études scientifiques les plus récentes comme base pour identifier les points clés d’intervention et pour guider l’action.

11. En 2019, il a été fait état de 945 activités dans l’ensemble du réseau : 34 % étaient des politiques et des activités d’application connexes citées au titre de l’indicateur 12.1.1 et 66 % étaient des activités d’application menées par des partenaires du réseau. Ce nombre d’activités, plus élevé que celui de n’importe quelle année précédente, est le signe d’une tendance à la hausse stable dans la progression de l’établissement de rapports et démontre que les coordonnateurs nationaux, les programmes et leurs partenaires demeurent déterminés à fournir des données sur la concrétisation de la consommation et de la production durables et de l’objectif n° 12.

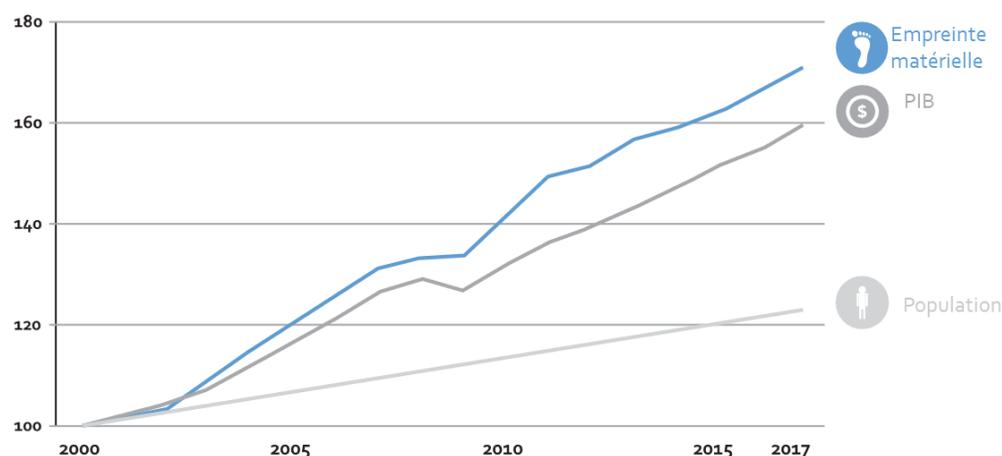
Mettre en évidence les nouvelles tendances dans les modes de consommation et de production durables

12. L’objectif 12.2 relatif à la gestion durable des ressources est engagé dans la mauvaise direction et il s’agit d’une tendance à long terme. À l’échelle mondiale, des quantités toujours plus importantes de ressources naturelles sont utilisées pour soutenir notre activité économique, et l’efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées reste inchangée. Le lien entre croissance économique et dégradation de l’environnement n’est donc toujours pas brisé⁵. Les indicateurs des cibles 12.2 et 8.4

⁵ Nations Unies, *Rapport sur les objectifs de développement durable 2019*.

concernant l’empreinte matérielle (matériaux extraits tout au long des chaînes d’approvisionnement mondiales pour répondre à la demande du pays importateur) et la consommation intérieure de matériaux (matériaux utilisés dans un pays) continuent d’augmenter au niveau mondial et devraient augmenter considérablement à long terme (voir fig. II). En outre, l’utilisation des ressources naturelles, les avantages qui en découlent et l’impact sur l’environnement sont inégalement répartis entre les pays et les régions. La perpétuation des modes de production et de consommation actuels et des niveaux d’inégalité qui y sont associés menace la réalisation de l’ensemble du Programme de développement durable à l’horizon 2030⁶.

Figure II
Population, empreinte matérielle et indice de croissance du produit intérieur brut, 2000-2017



Source : Nations Unies, Rapport sur les objectifs de développement durable 2019.

Note : état de référence, 2000 = 100.

Abréviations : PIB = produit intérieur brut.

13. Pour inverser cette tendance négative, il faut transformer la manière dont les ressources naturelles sont utilisées et gérées dans nos systèmes socioéconomiques en s’attaquant aux éléments moteurs de la consommation et de la production non durables, tout en posant les fondations qui permettront à de nouvelles solutions de s’enraciner. La plupart des éléments moteurs et des nouvelles solutions sont de nature socioéconomique, ce qui montre qu’il est nécessaire de traiter l’utilisation des ressources naturelles et le coût total de leurs répercussions connexes et externalités négatives au moyen de politiques fiscales et économiques nationales. Les données relatives aux politiques de consommation et de production durables communiquées en 2019 au titre de l’indicateur 12.1.1 indiquent que la nature socioéconomique de l’objectif n° 12 a été reconnue. Environ 70 % du nombre total de politiques signalées sont considérées comme pertinentes pour d’autres objectifs à finalité socioéconomique, notamment l’objectif n° 9, qui concerne l’industrie, l’innovation et l’infrastructure, et l’objectif n° 8, qui concerne le travail décent et la croissance économique. Si les politiques sont utiles à la réalisation des objectifs socioéconomiques, 10 % seulement des politiques citées dans les rapports sont dirigées par un Ministère du développement économique, des finances, de la planification ou du commerce et de l’industrie ou par un organe politique de haut niveau. Ce fait est illustré à la fois par les macropolitiques

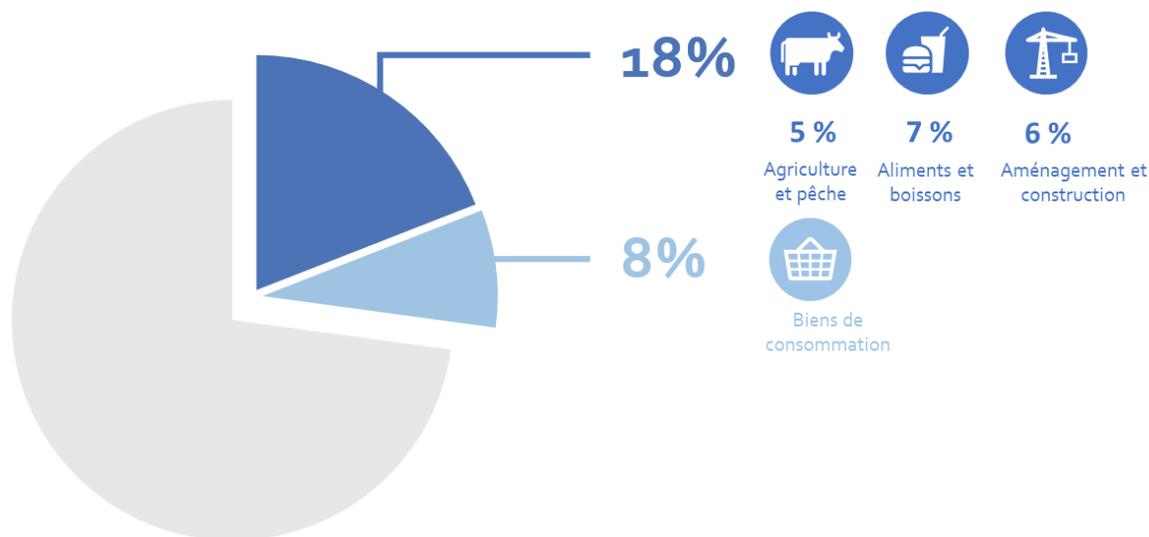
⁶ Nations Unies, *Rapport mondial sur le développement durable 2019 : The future is now: science for achieving sustainable development* (2019) (en anglais uniquement).

et par les politiques sectorielles : ainsi, seules 3 des 25 politiques relatives aux pratiques durables de passation des marchés publics sont gérées par des ministères ayant des portefeuilles économiques et financiers, ce qui montre le cloisonnement de la démarche, qui est principalement axée sur les portefeuilles environnementaux au moyen de plans d'action et de politiques sectorielles indépendants ciblant la consommation et la production durables. De même, les dimensions économiques et sociales ne sont pas reflétées dans les cibles et les incidences des politiques signalées au titre de l'indicateur 12.1.1, ce qui suggère une déconnexion entre les objectifs des politiques et leurs moyens de mise en œuvre et de mesure.

14. Ces lacunes subsistent mais on a aussi mis au jour des possibilités d'accélérer l'action et de mettre en place des voies de transformation. Tout d'abord, les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des boissons, et de la construction représentaient près de 70 % de l'empreinte matérielle totale mondiale en 2015 et peuvent donc changer la donne en matière de réduction de cette empreinte. Ces secteurs font l'objet à la fois de politiques de consommation et de production durables dans le cadre de l'indicateur 12.1.1 et d'activités d'application par les programmes et les partenaires du réseau One Planet. Sur toutes les politiques et les activités du réseau citées dans des rapports en 2019, près d'une sur cinq (19 %) était associée à ces secteurs à forte empreinte matérielle, ce qui indique que le réseau est bien placé pour tirer parti de ces priorités politiques sectorielles et les soutenir.

15. Ensuite il est fondamental, afin d'atteindre les cibles 12.2 et 8.4, que les pays tiennent compte non seulement de leur empreinte de production, mais aussi de leur consommation et de leur empreinte de consommation connexes dans les chaînes de valeur mondiales. Le rôle central du traitement des pratiques de consommation est de plus en plus reconnu comme une priorité sectorielle des politiques de consommation et de production durables, les biens de consommation représentant le secteur de politiques le plus fréquemment cité dans les rapports de 2019 (9 % du total des associations sectorielles). De même, les biens de consommation font également partie des secteurs prédominants liés aux activités d'exécution du programme en 2019 (voir fig. III).

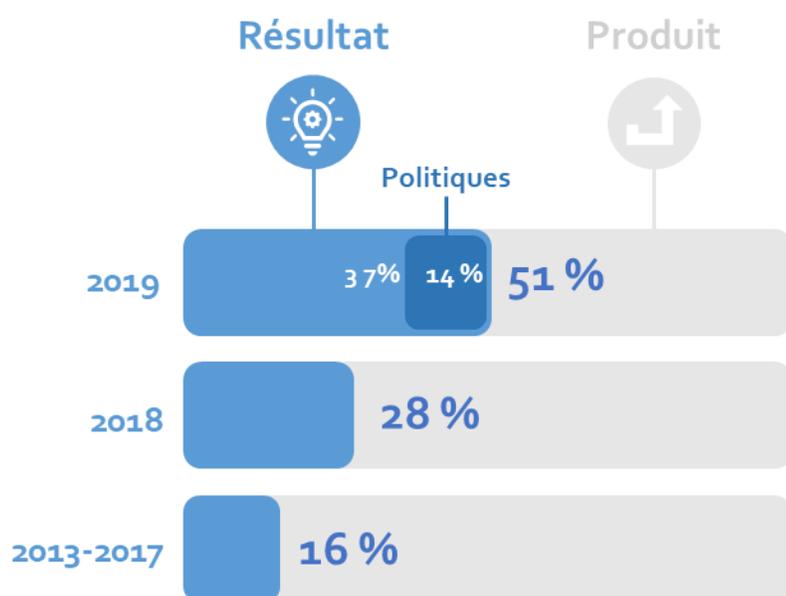
Figure III
Secteurs associés aux politiques de consommation et de production durables et aux activités d'application, 2019.



16. Enfin, au vu des activités dont il est fait état en 2019, on constate une évolution vers des activités portant sur les résultats, ce qui signifie que des progrès ont été accomplis dans l'utilisation effective des ressources et des outils et dans la mise en pratique de solutions qui débouchent sur des changements concrets. En 2019, les activités relatives aux résultats du programme sont passées à 37 % du total des activités, contre 28 % en 2018 et 16 % pour la période 2013-2017 (voir fig. IV). Il est important de noter que cette tendance à la hausse continue d'être tirée par le programme Tourisme durable, la part des programmes Information des consommateurs, Achats publics durables et Modes de vie durables et éducation ayant également progressé. La tendance à la hausse continue des activités portant sur les résultats signalées par les programmes et leurs partenaires a été renforcée par les 226 politiques dont les États Membres ont fait état au titre de l'indicateur 12.1.1, contribuant à l'augmentation globale en matière de résultats en 2019.

Figure IV

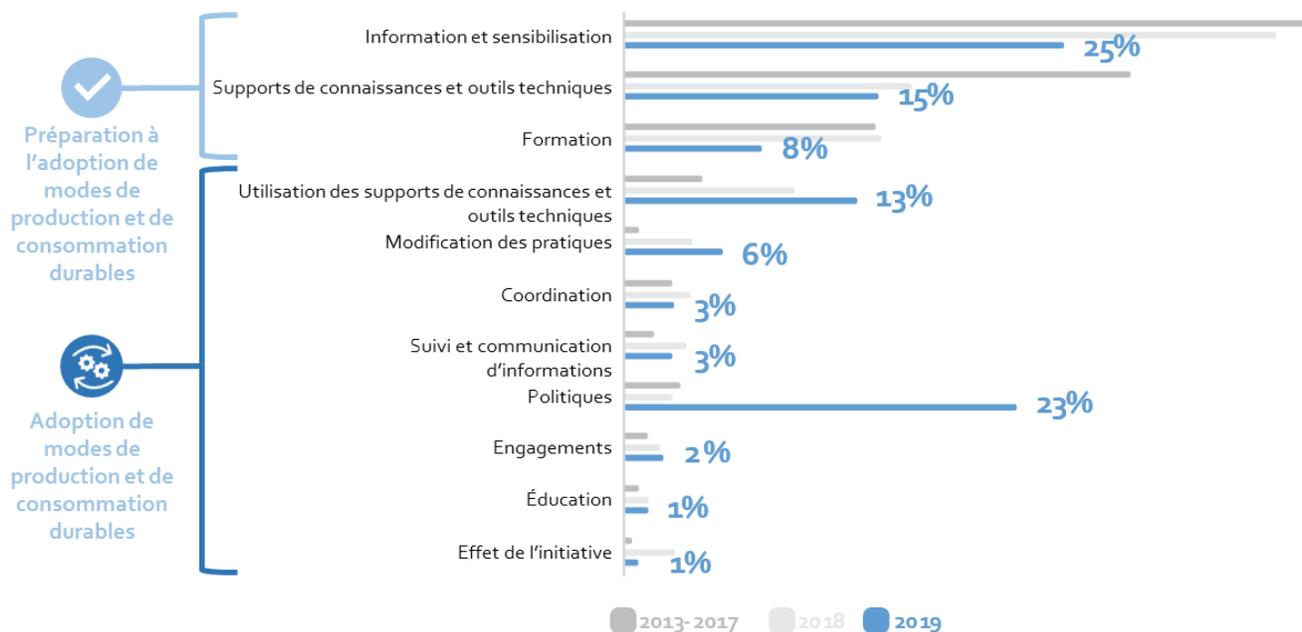
Volume annuel des indicateurs de résultat communiqués



17. Les progrès réalisés quant au nombre d'activités comptabilisées en matière de résultats ne sont pas répartis de manière égale entre les indicateurs de cette catégorie. Cette tendance est due à une augmentation marquée du nombre de politiques et de l'utilisation de supports de connaissance et d'outils techniques (voir fig. V). Le nombre de modifications de la pratique continue de croître mais cette augmentation demeure timide si l'on considère le poids de cet indicateur par rapport au nombre total d'activités comptabilisées. En effet, ces modifications ne représentent encore qu'un faible pourcentage du nombre total d'activités (6 %), ce qui laisse une marge de progrès pour ce qui est de trouver des solutions concrètes susceptibles de produire des effets tangibles et mesurables en matière de durabilité.

Figure V
Répartition des activités menées par type d'indicateur : comparaison entre les années 2019 et 2018 et entre l'année 2019 et la période 2013-2017

(En pourcentage)



Remarque : Les pourcentages sont arrondis au chiffre entier le plus proche, compte étant tenu des variations dans la longueur des barres.

Abréviation : CPD, consommation et production durables.

Appuyer la réalisation au niveau national de l'objectif de développement durable n° 12

18. Alors que 50 % de tous les indicateurs des objectifs de développement durable sont désormais classés dans la catégorie I – ce qui signifie que les indicateurs permettant de mesurer la réalisation des objectifs sont conceptuellement clairs, qu'ils reposent sur des méthodologies ou des normes établies au niveau international et que les données y afférentes font l'objet de rapports réguliers – la réalisation de l'objectif n° 12 prend du retard. Seuls 25 % des indicateurs de l'objectif sont classés dans la catégorie I, les 75 % restants se trouvant dans les catégories II ou III, ce qui signifie soit que leur méthodologie est encore en cours d'élaboration, soit que les indicateurs ne sont pas encore suivis de manière cohérente par les pays. Avec l'objectif n° 13, l'objectif n° 12 fait partie des objectifs pour lesquels le pourcentage le plus élevé d'indicateurs est encore classé dans la catégorie III, à savoir 33 %, en décembre 2019. Il existe donc un manque évident d'informations permettant d'évaluer de manière exhaustive les défis, de mesurer les progrès et de mettre au jour les solutions les plus appropriées aux fins de la réalisation de l'objectif n° 12. Le réseau One Planet aide les pays à combler le manque de données relatives aux objectifs de développement durable et à atteindre cet objectif en collaborant avec les organismes responsables des Nations Unies chargés surveiller la réalisation de cet objectif.

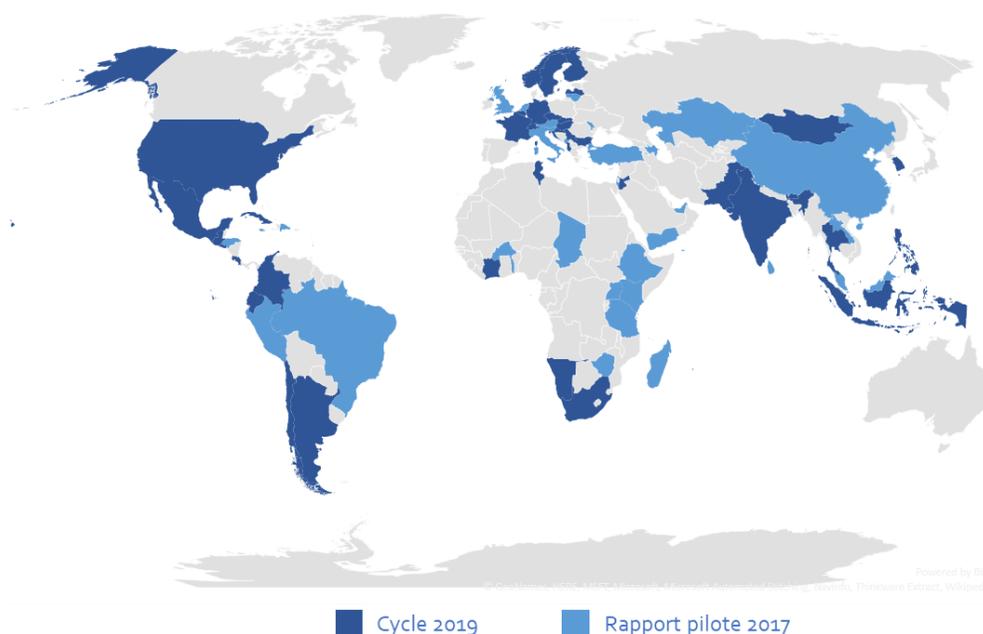
19. En application de la méthode définie et du cycle approuvé en 2019, les informations communiquées sur l'indicateur 12.1.1 des objectifs de développement durable ont fait état du nombre de pays ayant mis en place des plans d'action nationaux de consommation et de production durables ou ayant fait de la

consommation et la production durables des priorités ou des cibles dans les politiques nationales. Les États Membres ont eu accès à un outil de communication d'informations en ligne, structuré de manière à permettre une analyse intégrée des données officielles de la politique relative à l'indicateur 12.1.1, dans lequel les données relatives à la consommation et à la production durables communiquées par les partenaires des programmes du réseau One Planet étaient également accessibles.

20. En 2019, 43 pays et l'Union européenne ont fait rapport sur au moins une politique nationale ayant contribué à la consommation et à la production durables, ce qui porte à 80 le nombre de ceux qui ont partagé des informations depuis le rapport pilote sur l'indicateur 12.1.1 de 2017 (voir fig. VI).

Figure VI

Pays faisant rapport sur l'indicateur 12.1.1, 2017 et 2019



21. En 2019, les pays déclarants ont partagé des informations sur 226 politiques et 94 activités contribuant à leur mise en œuvre (soit un total de 320 éléments déclarés). Sur les 43 États Membres ayant répondu, 35 ont fait rapport sur une politique, tandis que d'autres ont fait état de plusieurs politiques et activités d'application⁷. Les nouvelles données peuvent contribuer à orienter et à soutenir la mise en œuvre des politiques nouvelles et actuelles. Voici quelques-unes des principales conclusions de leur analyse :

a) La plupart des politiques signalées au titre de l'indicateur 12.1.1 ont été adoptées récemment, la volonté politique actuelle et l'élan en faveur de la consommation et de la production durables étant attestés par leur taux de mise en œuvre élevé. La majorité des politiques ont été adoptées entre 2012 et 2019, les années 2016 et 2019 étant les années d'adoption les plus importantes. La plupart des politiques, soit 81 % du total, sont déjà en cours d'application ;

⁷ Sur les 44 pays ayant fourni un rapport, 7 réunissaient 55 % de l'ensemble des politiques et 69 % des activités d'application signalées (Belgique, Bulgarie, Allemagne, Hongrie, Mexique, Philippines et Suède).

b) Les cadres politiques généraux, tels que les stratégies nationales de développement durable, ne représentent que 14 % de l'ensemble des politiques citées. La majorité des interventions politiques sont des plans sectoriels ou autonomes en faveur de la consommation et la production durables, ce qui empêche d'intégrer l'utilisation durable des ressources dans la planification de l'économie et du développement à l'échelle nationale. Il faut faire davantage pour donner la priorité à la cohérence des politiques, surmonter les cloisonnements sectoriels et aligner les politiques et réglementations existantes aux fins de la réalisation de l'objectif n° 12, dont la nature systémique crée une interdépendance entre les secteurs ;

c) Un nombre croissant de politiques sont liées aux pratiques durables de passation des marchés publics (11 % du total pour 2019), dont 16 pays ont fait état dans toutes les régions⁸, ce qui montre que les gouvernements voient les marchés publics comme un instrument puissant pour déclencher la transformation du marché et parvenir à une consommation et une production durables. Cependant, les instruments, critères et outils utilisés dans les passations de marchés sont souvent complexes et manquent d'une méthodologie uniformisée qui pourrait être adaptée à différents contextes. Étant donné que les passations de marchés publics sont réglementées et strictement réalisées par les administrations publiques, l'évaluation des différentes mesures et de leurs incidences pourrait grandement contribuer à mettre au jour des solutions efficaces de consommation et de production durables et à les adapter à différents contextes ;

d) Les déchets occupent une place de plus en plus importante dans les politiques de consommation et de production durables, puisqu'ils représentent 8 % du total des associations sectorielles de politiques signalées en 2019. Les données indiquent que cette hausse est liée à l'augmentation des démarches liées à l'économie circulaire, qui attirent l'attention sur la question même si elles vont au-delà de la gestion des déchets ;

e) Seule une minorité des politiques faisant l'objet de rapports ont des objectifs quantifiables ou des incidences mesurées (26 % du total). Les preuves scientifiques et les données empiriques sur les incidences des politiques sont essentielles pour garantir une action efficace en matière de consommation et de production durables. La disponibilité limitée de données sur le rythme de progression de l'application empêche le recensement des pratiques ayant fait leurs preuves ainsi que l'évaluation de l'ampleur et de la portée des mesures nécessaires.

22. En outre, les données sur les politiques de consommation et de production durables collectées au titre de l'indicateur 12.1.1 ont également permis d'identifier et de hiérarchiser le type d'appui dont les États Membres ont besoin et que le réseau One Planet est en mesure d'apporter. Les types d'appui utiles mis en évidence par les gouvernements comprennent :

a) Montrer les avantages de la mise en œuvre des politiques et des activités par des exemples inspirants et reproductibles ;

b) Développer, organiser et diffuser l'expertise et les outils utilisés pour éclairer la mise en œuvre ;

c) Fournir des orientations sur la cohérence des politiques et sur la manière de surmonter les obstacles institutionnels et techniques habituels.

Grâce à l'application continue de la stratégie « One Plan for One Planet », les programmes et leurs partenaires soutiennent les pays sur ces trois fronts.

⁸ Allemagne, Belgique, Bulgarie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Hongrie, Indonésie, Lettonie, Mexique, Norvège, Philippines, Slovaquie, République de Corée, Suède et Tunisie.

Renforcer la coordination dans le système des Nations Unies pour le développement

23. Le système des Nations Unies pour le développement peut apporter une contribution déterminante aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par les pays, en particulier pour ce qui est de soutenir les objectifs qui sont à la traîne et qui présentent des tendances négatives, comme l'objectif n° 12. L'ampleur de la tâche fixée pour cet objectif nécessite un partenariat solide au sein du système des Nations Unies pour le développement. Chaque entité apporte une expertise et des compétences complémentaires aux différentes facettes de la consommation et de la production durables et de l'objectif n° 12.

24. La réforme du système des Nations Unies pour le développement offre des possibilités de renforcer la cohérence de l'appui apporté aux fins de la réalisation de l'objectif n° 12, en particulier en ce qui concerne : a) l'élaboration d'une approche stratégique à l'échelle du système des Nations Unies ; b) les analyses communes par pays et l'élaboration de plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, principaux instruments stratégiques de réponse aux besoins et aux priorités à l'échelle nationale ; c) le système des coordonnateurs résidents revigoré qui assure une cohérence et une coordination renforcées du système des Nations Unies à l'appui des objectifs.

25. En 2019, les entités des Nations Unies actives dans le réseau One Planet ont poursuivi la mise en œuvre des cinq recommandations énoncées dans le rapport intitulé « One UN for one planet: inputs to the review of Sustainable Development Goal 12 » (disponible en anglais uniquement), à savoir : a) Prendre systématiquement en compte l'objectif n° 12 dans le système des Nations Unies pour le développement ; b) renforcer l'appui et la coordination dans les pays ; c) faciliter la rationalisation des activités de suivi des progrès accomplis quant aux cibles et indicateurs associés à l'objectif n° 12 ; d) mettre l'objectif n° 12 à l'ordre du jour des entités des Nations Unies au plus haut niveau ; e) un fonds d'affectation spéciale pluripartenaires One Planet aux fins de la réalisation de l'objectif n° 12.

26. En ce qui concerne l'inscription de l'objectif n° 12 à l'ordre du jour du système des Nations Unies et sa prise en compte dans les entités des Nations Unies, une réunion interinstitutions de haut niveau s'est tenue à Paris en mai 2019 avec les sous-secrétaires généraux du PNUE, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), ainsi que des représentants du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), de l'unité ONU durable et du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires. S'appuyant sur les activités interinstitutions menées aux fins de la réalisation de l'objectif, les participants se sont mis d'accord sur un certain nombre de mesures essentielles destinées à mobiliser conjointement l'appui politique et financier en faveur de l'objectif n° 12. La réunion de haut niveau s'est avérée prometteuse mais les changements de direction dans de nombreuses entités partenaires ont limité le suivi pendant le reste de l'année.

27. Le manque de méthode et de données relatives à l'objectif n° 12 offrent aux entités des Nations Unies la possibilité d'adopter une démarche coordonnée et rationalisée pour les indicateurs et les procédures de communication des informations connexes. En 2019, des travaux approfondis ont été entrepris pour développer un concept de coordination et de rationalisation des procédures de communication des informations sur les indicateurs de l'objectif n° 12 à l'échelle mondiale. La note de cadrage relative à la plateforme de l'objectif n° 12 a été élaborée dans le but d'améliorer l'accessibilité et la compréhension de l'objectif par les entités chargées

d'établir les rapports dans les gouvernements nationaux. Le processus implique une collaboration entre les bureaux des organismes responsables des indicateurs de l'objectif n° 12 (PNUE, FAO, OMT et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) et les partenaires du réseau One Planet. Le plateforme de l'objectif est conçue comme un guichet unique, réunissant en un seul point tous les rapports, métadonnées, documents directifs et informations et solutions officiels portant sur l'objectif.

28. Après sa création en 2018, le fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour l'objectif n° 12 a reçu ses premières annonces de contribution fin 2019, ce qui a permis d'envisager son activation pour 2020. Cependant, malgré l'ampleur et l'urgence de la tâche relative à la réalisation de cet objectif, les fonds disponibles pour sa réalisation restent très limités. Il est constamment reconnu que les ressources allouées à cet objectif sont insuffisantes, ce qui entrave considérablement sa progression et sa réalisation. Cette situation exige que le secteur privé, le secteur public et les organismes de financement jouent un rôle renforcé et concerté afin de débloquer les fonds nécessaires.

29. Si les efforts visant à renforcer l'appui apporté par le système des Nations Unies se poursuivent, il est également clair que pour inverser les tendances négatives actuelles relatives à la réalisation de l'objectif n° 12, le système des Nations Unies pour le développement devra apporter un appui bien plus important. La création d'un mécanisme de coordination interinstitutions des Nations Unies consacré à l'objectif n° 12 au niveau des chefs de secrétariat renforcerait la cohérence de l'appui apporté par les Nations Unies à l'initiative Unis dans l'action pour ce qui concerne la réalisation de cet objectif.

III. Mettre à disposition des outils et des solutions favorisant la transition vers des modes de consommation et de production durables et faciliter leur application

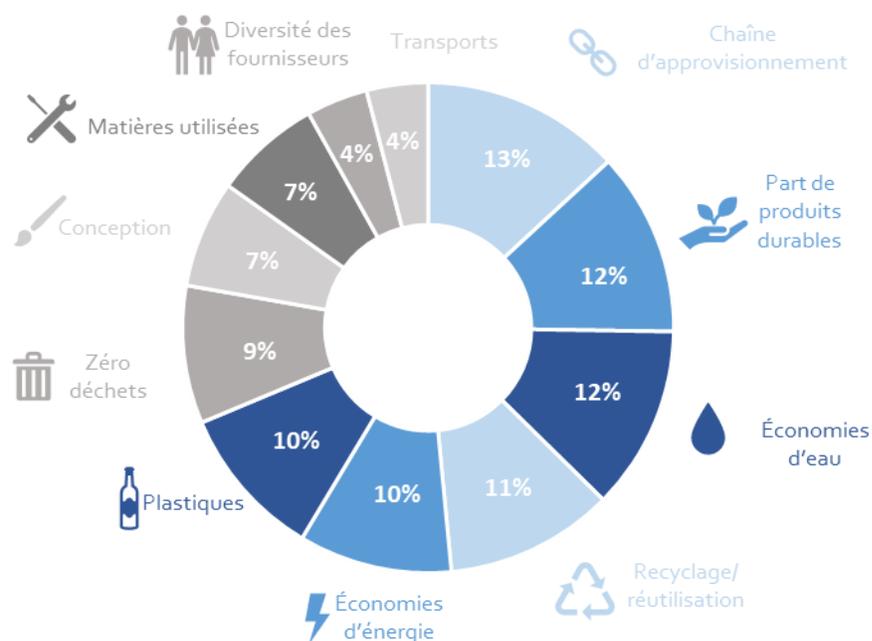
30. En réponse aux trois principaux types d'appui mis de l'avant par les États Membres dans les informations qu'ils ont communiquées sur l'indicateur 12.1.1, le soutien fourni par les programmes du réseau One Planet aux parties prenantes pour la mise en œuvre de l'objectif 12 dans les pays s'articule autour des trois axes suivants : recenser les changements de pratique qui suscitent et illustrent la prise de mesures concrètes, fournir des orientations pour favoriser la cohérence des politiques et faciliter la mise en œuvre par l'utilisation des connaissances et des outils techniques.

Changements de pratique : susciter et illustrer la prise de mesures concrètes

31. Les pratiques nouvelles ou améliorées qui sont adoptées constituent autant de moyens concrets de passer à des modes de consommation et de production durables. Comme les États Membres l'ont indiqué dans les renseignements qu'ils ont communiqués sur l'indicateur 12.1.1, il importe de mettre en évidence et de promouvoir les changements de pratique qui favorisent des modes de consommation et de production durables, à la fois pour étayer la mise en œuvre des politiques et pour faciliter la mesure de l'incidence de ces changements et œuvrer à leur reproduction ainsi qu'à leur transposition à plus grande échelle. En 2019, 257 organisations et gouvernements ont apporté au total 302 changements à leurs pratiques (certaines organisations ayant appliqué plusieurs changements simultanément), ce qui représente une augmentation notable par rapport à 2018 ainsi qu'à la période 2013-2017.

32. Les chefs de file en matière d'adoption de pratiques nouvelles ou améliorées ont été les acteurs du secteur du tourisme, aussi bien les organisations de la société civile que les entreprises. Bien que dans l'ensemble, aucune catégorie de changement de pratique ne soit particulièrement prédominante, on constate que les changements les plus fréquents ont trait à la chaîne d'approvisionnement (13 %), à la part de produits durables (12 %) et aux économies d'eau (12 %) (voir fig. VII).

Figure VII
Changements de pratique, par catégorie (2019)



33. À titre d'exemple, suite aux changements de pratique concernant la circularité, la gestion des déchets, les plastiques, et l'utilisation rationnelle de l'eau et de l'énergie, Costa Cruises, un partenaire du programme Tourisme durable, a fait état de résultats encourageants dans tous ces domaines. L'entreprise a réduit sa consommation d'eau de 4,67 % et a augmenté sa production d'eau à bord, 70 % de l'eau utilisée étant produite par dessalement. La consommation de carburant a diminué grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique, ce qui a permis de réduire l'empreinte carbone de 27,6 %. Les articles en plastique à usage unique ont été remplacés par des produits de remplacement biodégradables, compostables ou en bois. Tous les déchets sont triés, et 63 % de l'aluminium, 22 % du plastique et 57 % du verre sont recyclés.

34. L'initiative « Wave of Change » (Vague de changement) du groupe Iberostar s'est fixé des objectifs ambitieux, consistant, dans ses activités, à abandonner le plastique à usage unique d'ici à 2020, à cesser de produire de déchets d'ici à 2025, à devenir neutre en carbone d'ici à 2030, à parvenir à une consommation de fruits de mer 100 % responsable d'ici à 2025 et à assainir les écosystèmes entourant les terrains et constructions d'Iberostar d'ici à 2030⁹. En 2019, Iberostar est devenue la première chaîne hôtelière à cesser d'utiliser les articles de plastique à usage unique dans toutes

⁹ On trouvera de plus amples informations sur les initiatives et les ressources décrites aux paragraphes 34 à 39, 45, 52, 53, 63 à 66 et 68 du présent rapport sur le site web du réseau One Planet : www.oneplanetnetwork.org.

ses chambres d'hôtel partout dans le monde (soit 38 100 chambres dans 120 hôtels situés dans 19 pays) : elle a ainsi abandonné 836 articles en plastique, qu'elle a remplacés par 506 nouveaux articles de substitution. Iberostar est un partenaire du programme Tourisme durable.

35. L'initiative « War on Waste » (Lutte contre les déchets) est un programme de la chaîne sud-africaine de grandes surfaces Pick n Pay, qui s'est engagée à réduire considérablement sa production de déchets d'ici à 2020. L'initiative vise à prévenir la création de déchets, à soutenir les communautés dans le besoin par des dons de nourriture et à réduire la quantité de déchets mis en décharge. Jusqu'à présent, le projet a permis de recycler 4 800 tonnes de déchets et de réduire de 11,4 % la quantité de déchets alimentaires envoyés dans les décharges. En outre, les mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique ont permis de réduire de 36,9 % la consommation d'énergie par mètre carré et de 6,4 % les émissions de dioxyde de carbone par mètre carré. Pick n Pay est un partenaire du programme Information des consommateurs.

36. Le ciment à faible teneur en carbone (LC3), un nouveau type de ciment qui mélange le calcaire et l'argile calcinée, offre un bon rapport coût/efficacité et permet de réduire de jusqu'à 30 % les émissions de dioxyde de carbone provenant de la production de ciment. La production de ciment étant responsable de 10 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone, ce type de ciment aide le secteur du bâtiment et de la construction à lutter contre les changements climatiques. Jusqu'à présent, cinq entreprises cimentières d'Amérique latine et d'Afrique ont modifié leurs pratiques en matière de production de ciment et s'attendent à réduire de 100 000 tonnes leurs émissions de dioxyde de carbone en 2020. Le Centre de ressources technologiques d'Amérique latine, le réseau LC3 et Ecosur, partenaire du programme Aménagement et construction durables, fournissent des conseils technologiques, un soutien et des services personnalisés pour la mise en œuvre de pratiques liées à la production et à l'utilisation de ce ciment.

37. Le Global Lead City Network on Sustainable Procurement (Réseau mondial des villes chefs de file en matière d'approvisionnement durable) a aidé Buenos Aires à atteindre son objectif ambitieux consistant à passer à un éclairage public à 100 % de diodes électroluminescentes (DEL) en 2019 ; Buenos Aires est ainsi devenue la première capitale d'Amérique du Sud à atteindre cet objectif et a ainsi réduit ses émissions annuelles de 54 000 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone. Ce changement de pratique a également permis de réaliser des économies d'énergie de plus de 50 %, ce qui représente une économie de 85 000 MW par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'énergie de 25 000 ménages. Faisant partie des principaux acteurs du programme Achats publics durables, l'association ICLEI – Local Governments for Sustainability (Administrations locales pour le développement durable) remplit un rôle de coordination du réseau Global Lead City.

38. Comme il est indiqué dans le rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement intitulé « Transforming Tourism through Sustainable Procurement » (Transformer le tourisme par les pratiques d'achat durables), ces pratiques d'achat peuvent jouer un rôle essentiel dans l'évolution du tourisme en développant le marché des produits et services durables dans le secteur, en favorisant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en réduisant la production de déchets et en augmentant l'efficacité de l'utilisation des ressources. À titre d'exemple, en 2017, en compostant les déchets alimentaires, en récupérant les bouteilles de verre et en transformant les emballages usagés en matériaux de construction, la chaîne hôtelière Soneva Resorts, aux Maldives, avait recyclé 90 % de ses déchets solides, empêché la mise en décharge de 12 500 bouteilles, produit pour 100 000 dollars de légumes dans ses jardins et généré un revenu total de 340 000 dollars grâce aux économies réalisées

sur les achats alimentaires et la construction. Le rapport, lancé en 2019, a été établi par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), qui est membre des programmes Tourisme durable et Achats publics durables.

39. La certification Florverde Sustainable Flowers est une norme indépendante pour l'industrie de la floriculture qui porte sur la qualité, les conditions de travail et la gestion environnementale de la production floricole dans les pays d'Amérique latine. À ce jour, plus de 100 exploitations floricoles ont été certifiées en Colombie et en Équateur. En 2019, 39 % des fleurs exportées de Colombie, soit l'équivalent de 94 000 tonnes de fleurs, ont reçu le label Florverde. En adaptant les exigences des accords sociaux et environnementaux internationaux à la réalité des producteurs d'Amérique latine, ce système de certification favorise les changements de pratique pour réduire la consommation d'énergie et d'eau, l'empreinte carbone et l'utilisation de pesticides polluants. Il prévoit également des pratiques et des conditions de travail décentes dont ont déjà bénéficié près de 32 000 travailleurs, dont 64 % sont des femmes chefs de famille. En outre, la certification comprend un système spécifique d'indicateurs de durabilité qui permet aux entreprises certifiées de rendre compte de leurs résultats et de les comparer de mois en mois par rapport aux moyennes du secteur. Le programme de certification est dirigé par Florverde, un partenaire du programme Information des consommateurs.

Fournir des orientations pour favoriser la cohérence et la mise en œuvre des politiques

40. En 2019, le réseau One Planet et ses programmes ont mis au point et lancé une série d'outils stratégiques pour aider les pays à mettre en œuvre l'objectif 12.

41. Afin d'aider les décideurs politiques et les autres parties prenantes à recenser des secteurs prioritaires pour les interventions en matière de politiques et les stratégies de gestion des ressources, le réseau One Planet, l'initiative « Cycle de vie » et le Groupe international d'experts sur les ressources ont lancé conjointement l'outil d'analyse des points sensibles en matière de consommation et de production durables¹⁰. Accessible en ligne, l'outil d'analyse des points sensibles fournit des données sur les performances enregistrées sur les plans environnemental et socioéconomique par 171 pays au cours des 25 dernières années, et permet de recueillir des données empiriques sur les « points sensibles » faisant l'objet de pratiques de consommation et de production non durables. Le prototype de l'outil intègre des données sur l'utilisation des matières premières, les émissions de gaz à effet de serre et les changements climatiques, la pollution de l'air et la santé, l'utilisation des sols et la biodiversité. L'outil d'analyse des points sensibles fournit également des données socioéconomiques de base, tant au niveau national (produit intérieur brut, indice de développement humain) qu'au niveau sectoriel (valeur ajoutée, emploi). Il permet de mieux comprendre les tendances nationales en ce qui concerne la dissociation, d'une part, de l'exploitation des ressources naturelles et, d'autre part, de l'activité économique et du bien-être de l'être humain. Tout au long de l'année 2019, l'outil a fait l'objet d'une large promotion auprès des États Membres et des partenaires du réseau par le biais de séances d'information et de formation.

42. Le programme Systèmes alimentaires durables a lancé le document intitulé « Collaborative Framework for Food Systems Transformation » (Cadre collaboratif pour la transformation des systèmes alimentaires). Ce cadre propose aux décideurs des orientations en matière de dispositifs institutionnels et d'élaboration de politiques, l'accent étant également mis sur le rôle que peuvent jouer les autres parties prenantes pour aider les gouvernements à gérer les systèmes alimentaires. Il est axé sur les

¹⁰ Disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://scp-hat.lifecycleinitiative.org/>.

actions pratiques visant faciliter la mise en œuvre des politiques alimentaires et agricoles dans une optique intégrée, en reliant ces secteurs à d'autres, tels que la santé, le commerce, l'éducation et la finance ; il présente également huit études de cas qui donnent un aperçu de la manière dont les principes et les actions abordés dans la publication ont été mis en œuvre dans la pratique. Le cadre collaboratif contribue à l'objectif du programme qui consiste à aider les pays à adopter des systèmes alimentaires durables et à atteindre les objectifs de développement durable.

43. Le programme Information des consommateurs a collaboré à l'établissement du rapport intitulé *Can I Recycle This? A Global Mapping and Assessment of Standards, Labels and Claims on Plastic Packaging*, (Ça se recycle ? Une cartographie et une évaluation mondiale des normes, des étiquettes et des allégations sur les emballages plastiques), qui a été produit par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et Consumers International. Dans le rapport, on trouve une recension des éléments figurant sur les emballages plastiques pour renseigner les consommateurs sur la recyclabilité des emballages, les moyens d'éliminer ces emballages et les matières utilisées dans leur fabrication, ainsi qu'une évaluation de ces éléments au vu des cinq principes fondamentaux énoncés dans les *Directives relatives à la fourniture d'informations sur la durabilité des produits* du programme Information des consommateurs. Le rapport, publié au début de 2020, présente les étiquettes, allégations et normes utilisées ainsi qu'une évaluation de ces informations en vue de déterminer si elles peuvent induire les consommateurs en erreur ou prêter à confusion ; un tour d'horizon des bonnes et des mauvaises pratiques permet en outre de dégager les domaines dans lesquels des mesures s'imposent. La cartographie révèle également l'existence d'idées fausses et, pour y remédier, elle propose cinq recommandations clés pour améliorer la qualité et la crédibilité des informations destinées aux consommateurs sur les emballages plastiques.

44. Les acquis du programme Achats publics durables ont été utiles pour l'élaboration de la méthodologie de l'indicateur 12.7.1, sous la direction du PNUE. Depuis 2018, 52 experts représentant 40 organisations et 31 pays différents ont participé au processus d'élaboration de cette méthodologie. En 2019, 18 pays partenaires ont procédé à des tests de mise en œuvre de l'indice composite proposé pour mesurer le degré de mise en œuvre des politiques d'achats publics durables. Ceci a abouti à la soumission de la méthodologie finale au Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable en vue de la reclassification de l'indicateur, ce qui permettra la collecte de données sur les politiques et plans d'action en matière de passation de marchés publics.

45. Enfin, dans le cadre du programme Modes de vie durables et éducation, le « Global Search for Sustainable Schools » (mise en place d'un réseau mondial d'écoles durables) a démarré. Les neuf pays partenaires ont lancé une recherche afin d'identifier les écoles disposant de plans d'action pour la transition vers la durabilité dans tous les aspects des activités scolaires¹¹. Les écoles disposant des meilleurs plans recevront des subventions pour leur mise en œuvre et participeront à des échanges et des ateliers internationaux.

Faciliter l'application et l'exploitation des connaissances et des outils

46. En 2019, un total de 149 nouveaux supports de connaissances et outils techniques ont été mis au point par les partenaires du réseau One Planet, ce qui représente 15 % du nombre total d'activités menées au cours de l'année (voir fig. V).

¹¹ Afrique du Sud, Brésil, Cambodge, Kirghizistan, Namibie, Philippines, Suriname, Ouganda et Viet Nam.

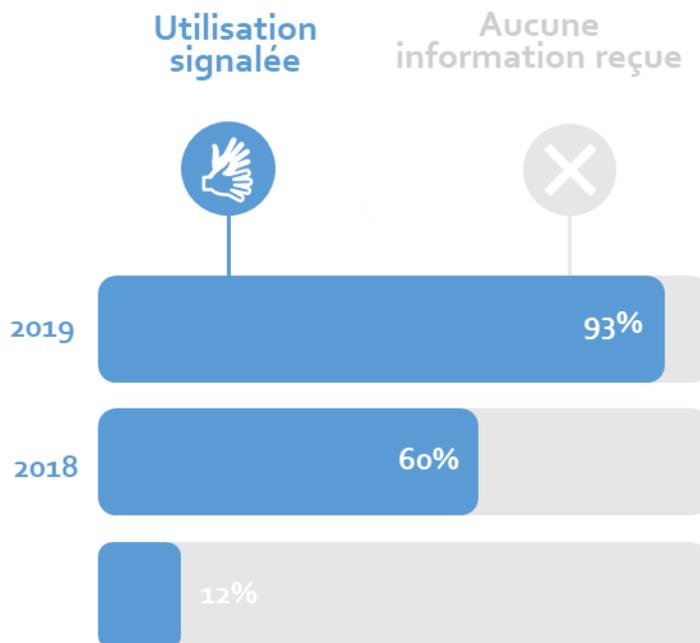
Par rapport à 2018, on constate une augmentation du nombre de directives publiées, tandis que le nombre de rapports et d'outils produits a diminué (voir fig. VIII).

Figure VIII
Comparaison des types d'outils techniques et de supports de connaissances mis au point en 2019 et en 2018



47. Des renseignements relatifs à l'utilisation des ressources techniques ont été communiqués pour 93 % des outils techniques et des supports de connaissances répertoriés, soit une nette augmentation par rapport aux taux de 60 % pour 2018 et de 12 % pour la mi-parcours de la période 2013-2017 (voir fig. IX). Ces nouvelles informations permettent au réseau de mieux comprendre comment favoriser l'utilisation des outils, un besoin que fait clairement ressortir la stratégie « One Plan for One Planet » (Un plan, une planète).

Figure IX
Pourcentage des outils techniques et des supports de connaissances pour l'utilisation desquels des renseignements ont été communiqués : comparaison entre 2019, 2018 et la période 2013-2017



48. L'élaboration des supports de formation associés, l'organisation de séances de formation en ligne ou en présentiel et le développement d'applications mobiles ont concouru à faciliter l'utilisation des outils et des lignes directrices.

49. Le programme Information des consommateurs a eu pour objectif principal de faciliter la mise en œuvre des orientations figurant dans sa publication phare intitulée « Directives relatives à la fourniture d'informations sur la durabilité des produits », notamment par la traduction du document en chinois, en espagnol, en français et en portugais, par la mise au point d'un outil d'auto-évaluation et d'une boîte à outils de formation des formateurs, et par l'aide apportée à 28 organisations pour l'application des Directives. L'outil d'auto-évaluation associé aux Directives a été mis à la disposition des entreprises et des organismes de normalisation pour leur permettre d'évaluer eux-mêmes les allégations (éventuelles ou réelles) de durabilité des produits par rapport aux principes énoncés dans les Directives. Une boîte à outils de formation des formateurs a également été lancée en 2019 : on y trouve des conseils pratiques et des supports de présentation destinés aux partenaires du réseau One Planet qui souhaitent dispenser des formations sur les Directives. Quelque 28 organisations du monde entier, représentant plus de 10 secteurs industriels, ont appliqué les 10 principes figurant dans les Directives concernant les déclarations relatives à la durabilité des produits dans la vie réelle. Il est rendu compte des résultats dans le document « Ready to drive the market: experience from road testing the Guidelines for Providing Sustainability Information » (Se préparer à affronter le marché : données d'expérience sur la mise à l'essai des Directives relatives à la fourniture d'informations sur la durabilité des produits). Enfin, une campagne de diffusion faisant appel aux points focaux nationaux du Cadre décennal a également été menée pour encourager la mise en œuvre nationale des Directives. Les Directives, qui ont été téléchargées plus de 800 fois en 2019, sont la ressource la plus téléchargée du site web du réseau One Planet.

50. Appliquer des pratiques de passation des marchés publics qui favorisent le développement de systèmes alimentaires locaux plus durables : tel est l'objet du rapport intitulé « Aligning public procurement rules and practices to support the implementation of home-grown school feeding initiatives: the case of Ethiopia » (Aligner les règles et les pratiques de la passation de marchés publics pour soutenir la mise en œuvre d'initiatives locales d'alimentation scolaire : le cas de l'Éthiopie). Les auteurs du rapport valident le principe de l'application des règles et des pratiques en matière de passation de marchés publics dans la mise en œuvre des initiatives d'alimentation scolaire menées par le Gouvernement éthiopien de manière à intégrer les petits exploitants agricoles. Dans le cadre d'un projet de plus grande envergure, le comité de l'équipe centrale d'élaboration des lignes directrices pour l'intégration des petits exploitants agricoles dans l'alimentation scolaire en Éthiopie utilise actuellement ce rapport pour étayer une proposition d'amendement à l'*Ethiopian Federal Government Procurement and Property Administration Proclamation* (arrêté du Gouvernement fédéral éthiopien sur la passation des marchés publics et l'administration des biens (arrêté n° 649/2009). La FAO, qui est un partenaire des programmes Achats publics durables et Systèmes alimentaires durables, dirige le projet en collaboration avec le Programme alimentaire mondial, les ministères éthiopiens de l'agriculture et de l'éducation et l'Agence éthiopienne des achats publics et de l'administration des biens.

51. Suite à des essais pilotes, des applications et des tests approfondis, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) s'est doté d'un nouveau cadre pour les achats responsables, qui rend obligatoire la prise en compte du facteur de durabilité dans la plupart de ses processus d'achat. Ce cadre vise à aider toutes les catégories de parties prenantes à adopter des pratiques axées sur la durabilité et, grâce à son outil de mise en œuvre, il présente avec une transparence sans précédent les risques liés à la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement. Il contribue également à la lutte contre la pollution par les plastiques en interdisant l'achat d'articles en plastique à usage unique et en énonçant des critères relatifs aux emballages, tels que la réduction, la recyclabilité et l'utilisation de matières recyclées. L'UNOPS est membre des programmes Achats publics durables et Aménagement et construction durables.

52. Travel Green Europe est une application mobile du réseau One Planet qui donne une vue d'ensemble des services et des destinations de tourisme durable certifiés et primés dans le monde entier. Développée par ECOTRANS, un partenaire du programme Tourisme durable, en collaboration avec la European Tourism Research Innovation And Next-Generation Learning Experience (Alliance européenne pour la recherche, l'innovation et l'expérience d'apprentissage de prochaine génération dans le domaine du tourisme) et le projet de plan d'action européen pour l'écotourisme, l'application vise à permettre aux touristes de voyager de manière responsable, tout en permettant aux destinations de mieux diffuser leur offre de services en matière de tourisme durable. À ce jour, 15 000 entreprises et destinations figurent dans la base de connaissances, 1 500 utilisateurs se sont inscrits et l'Office national allemand du tourisme utilise des « cartes écotouristiques » pour promouvoir les activités de tourisme durable en Allemagne.

53. Outre ces supports de connaissance et ces outils, en 2019, les partenaires du réseau One Planet ont organisé 77 formations, portant à plus de 1,2 million le nombre total de jours-personnes de formation à la consommation et la production durables. La majorité de ces formations ont eu lieu au niveau régional et ont ciblé des professionnels de la société civile (22 %) et du monde de l'entreprise (19 %). Ces séances, qui se voulaient un carrefour d'échange de connaissances, ont permis à des praticiens de toutes les régions du monde, et plus particulièrement d'Europe, d'Asie centrale et d'Amérique latine et des Caraïbes, d'acquérir les moyens d'introduire des

modes de consommation et de production durables dans leurs domaines de compétence respectifs.

IV. Définir les objectifs à atteindre et mobiliser les énergies en faveur de la transition vers une consommation et une production durables

54. Dans sa stratégie, le réseau One Planet souligne l'importance de l'établissement et de la diffusion d'une vision commune, apte à servir de moteur à une action coordonnée aux niveaux national et international. En 2019, le réseau s'est attaché à définir des objectifs communs en matière de consommation et de production durables en menant de nombreuses activités de sensibilisation et de plaidoyer. Ces activités et d'autres initiatives ont contribué à ce que les principes de la production et de la consommation durables soient pris en compte dans un nombre accru d'engagements de haut niveau.

Définition des objectifs à atteindre

55. Le rôle moteur du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables et du réseau One Planet s'agissant d'établir les priorités à l'égard de la consommation et de la production durables ainsi que des sujets de fond qui se prêtent le mieux à cette approche a été largement reconnu par les États Membres lors de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. L'Assemblée s'est concentrée sur les solutions innovantes aux défis environnementaux ainsi que sur la consommation et la production durables. Au total, le Cadre décennal et le réseau One Planet ont été mentionnés 20 fois, notamment dans la déclaration ministérielle ainsi que dans six résolutions adoptées par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement lors de sa quatrième session. La résolution sur les moyens novateurs de parvenir à une consommation et une production durables ([UNEP/EA.4/RES.1](#)) reprend des concepts et la terminologie qui ont toujours été mis de l'avant par le réseau et qui ont été reconnus pour la première fois dans ce type de contexte, y compris le principe de la transition vers une économie circulaire.

56. En outre, les États Membres ont eux-mêmes demandé que les programmes du réseau One Planet contribuent directement à faire avancer les thèmes clés qui constituent des points d'entrée pour la transformation.

57. Dans les résolutions qu'elle a adoptées à sa quatrième session et qui portent, respectivement, sur la promotion de pratiques durables et de solutions novatrices afin de réduire les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires ([UNEP/EA.4/RES.2](#)), sur les infrastructures durables ([UNEP/EA.4/RES.5](#)) et sur les moyens novateurs de parvenir à une consommation et une production durables ([UNEP/EA.4/RES.1](#)), l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a reconnu et mis en avant la valeur des programmes Systèmes alimentaires durables, Aménagement et construction durables, Marchés publics durables et Information des consommateurs, en soulignant l'influence que les lignes directrices, les meilleures pratiques et les partenariats associés à ces programmes ont exercée sur l'action nationale et internationale dans ces domaines.

58. En plus d'établir les priorités en matière de consommation et de production durables et de thèmes clés correspondants, le réseau One Planet veille à ce que ces priorités soient communiquées aux groupes et aux parties prenantes qui, par le passé, n'intervenaient pas en matière de consommation et de production durables. Pour ce faire, il a recours à divers moyens : veiller à ce que les priorités figurent dans les

différents programmes et engagements de haut niveau sur le sujet ; faciliter les mécanismes de coordination rassemblant des acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble ; mettre l'expertise du réseau au service d'un domaine thématique différent.

59. La transposition des priorités définies par le réseau One Planet dans différents programmes et engagements de haut niveau a ainsi été l'une des réussites du programme Systèmes alimentaires durables, en faisant en sorte que l'approche axée sur les systèmes alimentaires qu'il préconise soit adoptée dans les différents forums sur l'alimentation et l'agriculture. Cette approche est au cœur des travaux du programme Systèmes alimentaires durables. Elle envisage les systèmes alimentaires dans leur globalité, en tenant compte des interconnexions et des arbitrages entre les différents éléments des systèmes alimentaires, ainsi que de la diversité de leurs acteurs, de leurs activités, de leurs dynamiques et de leurs résultats. Le but de cette approche est de maximiser les résultats pour la société simultanément dans ses dimensions environnementale, sociale (y compris la santé) et économique. Dans sa résolution sur la promotion de pratiques durables et de solutions novatrices afin de réduire les pertes et le gaspillage des denrées alimentaires ([UNEP/EA.4/RES.2](#)), l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a reconnu le programme Systèmes alimentaires durables comme une initiative ouverte à tous qui vise à accélérer le passage à des systèmes alimentaires plus durables et a demandé au PNUÉ de collaborer avec la FAO pour aider les États Membres à mettre en œuvre les dispositions de la résolution par le biais du programme.

60. Dans le même ordre d'idées, l'Assemblée générale, dans sa résolution [74/242](#) sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition, a souligné l'importance du passage vers des systèmes alimentaires durables et a affirmé que le programme Systèmes alimentaires durables est une initiative ouverte à tous qui vise à accélérer ce passage. L'approche axée sur les systèmes alimentaires avait également été approuvée par la Conférence de la FAO, qui avait reconnu la nécessité urgente de parvenir à une transformation écologiquement, socialement et économiquement durable des systèmes alimentaires, mentionnant elle aussi le programme Systèmes alimentaires durables et la nécessité d'une approche multipartite. L'importance accrue de l'approche axée sur les systèmes alimentaires est confirmée par l'annonce du Secrétaire général selon laquelle un sommet mondial sur les systèmes alimentaires se tiendra en 2021. Ce sommet répond à une demande émanant conjointement de la FAO, du Fonds international de développement agricole, du Forum économique mondial et du Programme alimentaire mondial. Les trois premières organisations sont membres du Comité consultatif du programme Systèmes alimentaires durables, ce qui démontre à la fois les avantages d'une collaboration multipartite et le potentiel du réseau One Planet s'agissant d'influencer les priorités des principaux organismes mondiaux.

61. En outre, la deuxième conférence mondiale sur le thème « Good food for people and the planet, working together towards 2030 » (Une alimentation bonne pour les populations et la planète : un projet commun pour 2030) a été organisée par le programme Systèmes alimentaires durables au Costa Rica. L'objectif de la conférence était de renforcer les partenariats stratégiques multipartites avec les principaux acteurs et donateurs du système alimentaire, de formuler des recommandations et de susciter l'intensification des investissements et des engagements politiques pour accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables. Cette conférence, qui a réuni plus de 200 intervenants, a débouché sur un appel à l'action pour toutes les parties prenantes et sur 14 engagements en faveur de systèmes alimentaires durables, où étaient énoncées les priorités suivantes : mener des activités de plaidoyer fondées sur des données probantes pour promouvoir des politiques adaptées au contexte et intégrées ; exploiter les possibilités de la passation des marchés publics pour accélérer le passage à des systèmes alimentaires plus durables ; promouvoir les changements

de comportement et la sensibilisation des consommateurs ; encourager une évolution vers des systèmes alimentaires plus sains et plus durables, en collaboration avec le secteur privé.

62. En 2019, 21 engagements de haut niveau ont été mis en œuvre par les partenaires du réseau One Planet, qui ont su tirer parti du caractère multipartite du réseau et favoriser l'engagement d'acteurs et de parties prenantes non traditionnels. Ces engagements traduisent principalement les mesures prises par les administrations locales pour résoudre les problèmes de durabilité au moyen de la passation de marchés publics ainsi que les efforts déployés par différents acteurs du secteur du tourisme pour rationaliser l'utilisation des ressources.

63. Le programme Tourisme durable a commencé à diffuser les conférences sur les politiques du tourisme durable, qui rendent compte des engagements de haut niveau et des politiques en matière de consommation et de production durables en cours de mise en œuvre en Bulgarie, au Cabo Verde, au Costa Rica, au Guatemala, au Kenya et au Portugal, tels que présentés par leurs ministres du tourisme respectifs. Cette série de conférences a été élaborée par l'Organisation mondiale du tourisme, sur la base des recommandations figurant dans le « Baseline Report on the Integration of Sustainable Consumption and Production Patterns into Tourism Policies » (Rapport de référence sur la prise en compte des modes de consommation et de production durables dans les politiques de tourisme), également publié en 2019.

64. En Espagne, le réseau « Smart Destinations » (Destinations branchées) facilite la coordination entre 73 destinations touristiques, 16 institutions et 16 entreprises en vue de développer un réseau de sites touristiques offrant une infrastructure technologique de pointe tout en promouvant les principes de durabilité. Ce réseau, dirigé par SEGITTUR et soutenu par le Secrétariat d'État au tourisme d'Espagne (qui est l'un des chefs de file du programme Tourisme durable), favorise la transformation du secteur touristique en proposant des évaluations, des formations et des outils techniques sur les technologies de l'information et de la communication, l'innovation et la viabilité environnementale.

65. En outre, le PNUE, avec le soutien du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sécurité nucléaire, dirige le projet de transformation des chaînes de valeur du tourisme dans les pays en développement et les petits États insulaires en développement. Grâce à l'action coordonnée des gouvernements nationaux, de partenaires locaux et des autorités locales, des plans d'action ciblés et des plans de réalisation ont été élaborés pour des solutions d'hébergement à faible émission de carbone et économes en ressources à Maurice, aux Philippines, en République dominicaine et à Sainte-Lucie.

66. Le Global Lead City Network on Sustainable Procurement (Réseau mondial des villes chefs de file en matière d'approvisionnement durable) est un réseau mondial de villes qui s'engagent à favoriser la transition vers une consommation et une production durables en mettant en œuvre des pratiques d'achat durables et innovantes. Les villes membres de ce réseau se sont fixé des objectifs liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans des secteurs tels que les transports publics et la construction. La ville de Tshwane, en Afrique du Sud, s'est engagée à écologiser 40 % de ses bus d'ici à 2020 ; Rotterdam, aux Pays-Bas, s'est engagée à remplacer progressivement son parc de bus par des véhicules à émission zéro d'ici à 2030 ; Auckland, en Nouvelle-Zélande, s'est engagée à parvenir à un niveau d'émissions zéro dans les transports publics d'ici à 2040 ; et Helsinki s'est donné l'objectif contraignant de devenir neutre en carbone d'ici à 2035, notamment en tirant parti de la passation de marchés publics pour réduire les émissions des transports publics. En outre, la ville d'Oslo s'est engagée à ce que, d'ici à 2025, l'ensemble des machines et véhicules de construction utilisés sur tous ses chantiers publics soient sans émissions.

ICLEI, un des chefs de file du programme Achats publics durables, fait office de coordonnateur du réseau et aide les villes à se fixer des objectifs, puis à assurer la mise en œuvre et le suivi des mesures d'achat adoptées. Les mécanismes de coordination illustrent la manière dont les programmes et leurs partenaires s'adressent à des publics divers pour harmoniser et faire avancer les priorités de leurs secteurs respectifs.

67. Grâce à son rôle de catalyseur de la création de partenariats stratégiques et de l'élaboration de visions communes de sujets clés, le réseau One Planet peut mieux centrer les efforts et les connaissances spécialisées sur de nouvelles priorités thématiques. L'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a prié la Directrice exécutive du PNUE, par le biais du Cadre décennal, « d'élaborer des directives concernant l'utilisation et la production de plastiques afin de communiquer des informations aux consommateurs, notamment sur les normes et les labels ; d'inciter les entreprises et les détaillants à s'engager à privilégier des pratiques et produits durables ; et d'aider les gouvernements à promouvoir l'utilisation d'outils d'information et d'incitations pour favoriser la consommation et la production durables » (UNEP/EA.4/RES.6). Pour répondre à cette demande, le réseau mettra à profit son savoir-faire en matière de choix des consommateurs et de certaines chaînes de valeur sectorielles, ainsi que ses partenariats dans le domaine du tourisme et des systèmes alimentaires, de manière à soutenir le programme de lutte contre la pollution par le plastique, qui est une priorité pour de nombreux pays.

68. À titre d'exemple de ces possibilités, le programme Tourisme durable, en collaboration avec la Fondation Ellen MacArthur, travaille à la mise en place de la Global Tourism Plastics Initiative (Initiative mondiale sur le tourisme et les plastiques), qui a pour but de rassembler les intervenants du secteur du tourisme autour d'une vision commune pour s'attaquer aux causes profondes de la pollution par les plastiques¹². L'objectif de l'initiative est d'inciter les entreprises, les gouvernements et les autres acteurs du secteur touristique à prendre des mesures concertées, à s'engager à l'égard de plusieurs gestes concrets (notamment l'élimination des plastiques inutiles et le remplacement, d'ici à 2025, des articles en plastique à usage unique par des articles réutilisables) et de rendre compte chaque année des progrès réalisés. En rassemblant différents acteurs du tourisme dans le but de prendre des engagements concertés, l'initiative vise à injecter clarté, cohérence et transparence dans la manière dont les organisations touristiques évoluent vers la circularité dans l'utilisation des plastiques et à offrir aux entreprises d'avant-garde l'occasion de présenter leurs actions et les résultats obtenus.

69. Enfin, en 2019, le réseau One Planet a contribué au dialogue sur l'utilisation rationnelle des ressources et la réduction de l'empreinte matières en vue de respecter les engagements en matière de climat. Au cours d'une table ronde organisée par le réseau One Planet lors de la vingt-cinquième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les chefs de secrétariat du PNUE et du Programme des Nations Unies pour le développement se sont engagés à aider les États Membres à intégrer les réductions d'émissions provenant de la production et de l'utilisation de matériaux plus durables dans les contributions déterminées au niveau national aux objectifs mondiaux de réduction des émissions. C'est la première fois que le réseau obtient un résultat tangible s'agissant d'influencer un autre programme important à une telle échelle, en établissant la nécessité de s'attaquer directement aux pratiques non durables de consommation et

¹² Cette initiative conjointe du PNUE, de l'OMT et du Gouvernement français, en collaboration avec la Fondation Ellen MacArthur constitue une des activités de base du programme Tourisme durable.

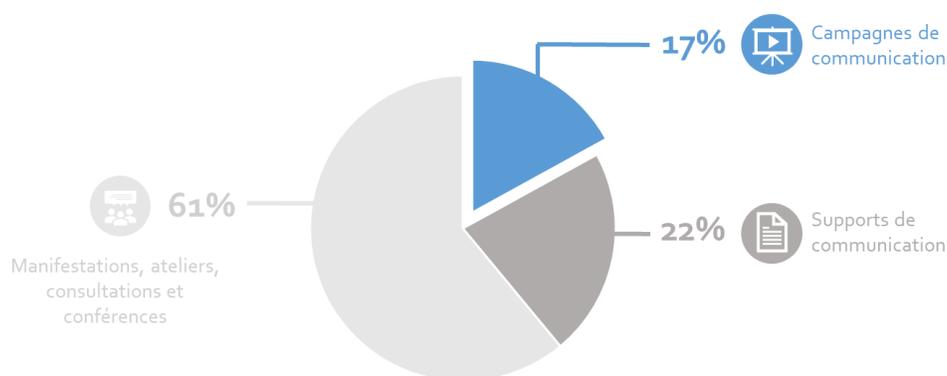
de production, qui sont le principal moteur des défis environnementaux les plus urgents.

Sensibilisation

70. Les membres du réseau savent toute l'importance que revêtent les activités de communication et de sensibilisation lorsqu'il s'agit de faire comprendre que les modes de consommation et de production durables s'inscrivent dans une conception globale du développement durable. Ces activités restent les plus fréquentes en 2019 (25 % du total), mais leur poids relatif tend à décroître (voir fig. V). Les manifestations, ateliers, consultations et conférences constituent la majorité des 242 activités de communication et de sensibilisation réalisées, suivis par la conception de supports de communication et les campagnes de communication (voir fig. X). Ces tendances sont similaires à celles observées en 2018, mais on constate une hausse régulière de la part des campagnes de communication, qui passe de 9 % pendant la période 2013-2017 à 17 % en 2019.

Figure X

Activités de sensibilisation et de communication classées par type : résultats obtenus en 2019



71. Ces campagnes de communication permettent aux partenaires de sensibiliser le grand public pour promouvoir des changements dans la façon dont les citoyens choisissent et utilisent les produits puis s'en défont. Le Waste and Resources Action Programme (Programme d'action pour les déchets et les ressources), qui s'inscrit dans les programmes Information des consommateurs et Modes de vie durables et éducation, a mené plusieurs campagnes au Royaume-Uni pour encourager les changements de pratiques de manière à réduire les déchets alimentaires et textiles et à augmenter le taux de recyclage par les consommateurs. La campagne « Spoiled Rotten » (Pourri gâté), menée dans le cadre de l'initiative « Love Food Hate Waste » (Vive la nourriture, à bas le gaspillage), s'est appuyée sur la recherche pour déterminer que les étudiants sont un groupe cible qui contribue largement au gaspillage de nourriture, et a réussi à sensibiliser près de 10 millions de personnes aux meilleures pratiques de conservation de la nourriture. La campagne « Love Your Clothes » (Aime tes habits) a mis en évidence les avantages du lavage des vêtements à 30 °C, en montrant que cette température consomme 40 % d'énergie en moins et préserve la qualité des vêtements plus longtemps, ce qui permet de réduire les déchets textiles. Enfin, la campagne « Recycle Now » (Recyclons maintenant !) a mobilisé les collectivités locales, les membres de l'UK Plastics Pact (Pacte du Royaume-Uni concernant les plastiques) et le groupe médiatique LADBible pour toucher un public de près de 60 millions de personnes et inviter les citoyens à changer leurs comportements de manière à recycler plus et mieux.

72. L'Anatomy of Action, une panoplie d'outils en ligne élaborée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en collaboration avec l'UnSchool of Disruptive Design, encourage les modes de vie durables en mettant en avant les mesures essentielles qui peuvent être prises à titre individuel dans les domaines de l'alimentation, de la mobilité, des loisirs (biens de consommation et tourisme) et du logement. Ces mesures, choisies sur la base de preuves scientifiques, peuvent être largement adoptées par tout un chacun pour réduire son empreinte carbone. The Anatomy of Action a été lancé par une campagne mondiale de 15 jours sur les médias sociaux intitulée « Take Action Challenge », dans le cadre de laquelle des influenceuses et influenceurs du monde entier ont encouragé leurs communautés à prendre des mesures en faveur d'un mode de vie durable. À cette occasion, plus de 1 000 messages ont été publiés et partagés avec le mot-dièse « AnatomyOfAction » dans 40 pays, touchant une audience combinée de 5 millions d'abonnés. La panoplie d'outils en ligne d'Anatomy of action a été élaborée dans le cadre du programme Modes de vie durables et éducation.

V. Illustration des effets du passage à des modes de consommation et de production durables

73. Les pratiques de consommation et de production non durables qui prévalent actuellement dans une grande partie du monde comptent parmi les principaux facteurs des trois grandes crises environnementales auxquelles celui-ci doit faire face : les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution. L'extraction et la transformation de ressources sont à l'origine de plus de 50 % des impacts du changement climatique mondial et de plus de 90 % de la perte de biodiversité mondiale¹³.

74. Cependant, les résultats obtenus concernant la cible 12.2 des objectifs de développement durable, à savoir parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles à l'horizon 2030, font apparaître une tendance négative à long terme¹⁴. Les indicateurs des cibles 12.2 et 8.4 concernant l'empreinte matérielle et la consommation matérielle nationale continuent d'enregistrer une progression au niveau mondial, ce qui montre que le rythme d'extraction des matériaux dans le monde est supérieur à la croissance démographique et économique¹⁵. Or il est reconnu qu'il s'agit là d'une des évolutions qui mettent en péril la réalisation d'autres objectifs et cibles, voire de l'ensemble du Programme 2030¹⁶. Si les tendances actuelles se prolongent, le produit intérieur brut continuera de croître à un taux moyen de 2,2 % par an pour atteindre 216 000 milliards de dollars en 2060. Un tel scénario nécessiterait une augmentation de 110 % de l'extraction de ressources au niveau mondial (190 milliards de tonnes) et une hausse de 43 % des émissions de gaz à effet de serre (70 gigatonnes équivalent CO₂). En outre, l'utilisation des ressources naturelles, les avantages et les incidences sur l'environnement qui en découlent sont inégalement répartis entre les pays et régions¹⁷.

75. La tendance est claire : perpétuer les modes de production et de consommation actuels et les niveaux d'inégalité qui y sont associés revient à mettre en péril la

¹³ Groupe international d'experts sur les ressources, *Perspectives des ressources mondiales 2019 : des ressources naturelles pour l'avenir que nous voulons* (Nairobi, PNUE, 2019).

¹⁴ Nations Unies, *Rapport mondial sur le développement durable 2019*.

¹⁵ *Rapport sur les objectifs de développement durable, 2019* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.19.I.6).

¹⁶ Nations Unies, *Rapport mondial sur le développement durable 2019*.

¹⁷ Groupe international d'experts sur les ressources, *Perspectives des ressources mondiales 2019*.

réalisation de l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030¹⁸. Toutefois, les résultats et preuves scientifiques ne sont pas toujours suffisamment accessibles aux parties prenantes concernées d'une manière appropriée à leurs besoins et adaptée à leur secteur et à leur pays. Les données relatives aux cibles 12.2 et 8.4 sont extrêmement complexes et traduisent un contexte mouvant et mondialisé, aussi est-il difficile de les utiliser de manière pertinente et concrète.

76. En outre, les données relatives à l'indicateur 12.1.1 montrent que les pays ont du mal à quantifier les effets de leurs politiques actuelles de consommation et de production durables ; seules 26 % des politiques considérées sont assorties d'objectifs quantifiables ou de dispositifs d'évaluation des effets. Les preuves scientifiques et les données empiriques sur les incidences des politiques sont essentielles pour garantir une action efficace en matière de consommation et de production durables. Le manque de données disponibles sur le taux de mise en œuvre des mesures empêche non seulement de recenser les pratiques efficaces, mais aussi d'évaluer l'ampleur et la portée des actions de suivi nécessaires. Dans l'ensemble, les efforts déployés pour suivre les progrès de la réalisation de l'objectif 12 sont insuffisants, car il s'agit de l'un des objectifs pour lesquels le pourcentage d'indicateurs encore classés dans la catégorie III est le plus élevé. Cela signifie que soit la méthode de calcul n'est pas encore au point, soit le suivi des indicateurs ne s'effectue pas encore de manière cohérente par les pays. Il est donc manifeste que l'information manque pour évaluer de manière exhaustive les difficultés, mesurer les progrès et recenser les solutions les plus appropriées en vue de la réalisation de l'objectif 12.

77. Ce manque d'information traduit les besoins suivants :

a) Les parties prenantes du réseau One Planet, qu'il s'agisse d'États ou d'entreprises, ont besoin d'informations complètes et adaptées qui ne sont pas disponibles actuellement pour aider à définir les priorités, appliquer des stratégies et surveiller les impacts concernant la gestion durable des ressources naturelles ;

b) Les États Membres ont besoin de soutien pour améliorer la collecte de données sur les résultats et les effets des mesures favorisant des modes de consommation et de production durables afin de mieux cibler les politiques et les ressources ;

c) Les données relatives à l'objectif 12 doivent être collectées, partagées et analysées de manière optimale afin que les États et les partenaires puissent suivre précisément et en temps réel les progrès réalisés.

78. Conformément au quatrième principe de la stratégie One Plan for One Planet¹⁹, le réseau encourage en permanence l'utilisation des faits et données scientifiques pour orienter l'action dans le réseau comme en dehors du réseau. Conscients de la nécessité de s'appuyer davantage sur la science, notamment en veillant à ce que les acteurs de la consommation et de la production durables puissent facilement y accéder et l'utiliser, les États Membres participant à la quatrième session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement ont également demandé la création d'un groupe de travail limité dans le temps comprenant le Groupe international d'experts sur les ressources et le réseau One Planet, pour donner un aperçu de la gestion des ressources naturelles et des matières premières au regard du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et déterminer les possibilités offertes par les différents moyens de parvenir à la production et la consommation durables (voir [UNEP/EA.4/RES.1](#)). Il s'agit de repérer les principaux points d'intervention sur

¹⁸ Nations Unies, *Rapport mondial sur le développement durable 2019*.

¹⁹ Mettre en évidence les effets de la consommation et de la production durables ainsi que le rôle qu'elles jouent dans la résolution de grands problèmes environnementaux et sociaux en s'appuyant sur des données scientifiques.

l'utilisation des ressources dans les chaînes de valeur des secteurs très consommateurs de ressources que sont la construction, l'agroalimentaire et le textile.

79. Alors même que l'on cherche à donner plus de poids aux mesures fondées sur la science, on dispose de plus en plus d'éléments qui montrent que la consommation et la production durables contribuent à l'atténuation des changements climatiques. Par exemple, le Groupe international d'experts sur les ressources a estimé que dans les pays du Groupe des Sept, les stratégies d'efficacité matérielle pourraient réduire de 80 % à 100 % d'ici 2050 les émissions de gaz à effet de serre liées au cycle des matières des bâtiments résidentiels²⁰.

80. Le Programme Information des consommateurs fournit des orientations concrètes pour l'application des pratiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre, récapitulées dans un rapport intitulé *Consumer Information Tools and Climate Change : Facilitating Low-Carbon Choices in Tourism, Buildings, and Food Systems*. Fruit de la collaboration de quatre programmes du réseau One Planet, ce rapport analyse la contribution des secteurs du tourisme, du bâtiment et de l'alimentation aux émissions mondiales de dioxyde de carbone, la manière dont les outils d'information des consommateurs peuvent soutenir la réduction de ces émissions et les outils les plus efficaces pour chaque secteur. Le rapport, publié en 2019 sous la direction du PNUE, donne également des indications concernant la manière d'influer sur le comportement des consommateurs.

81. Parmi les activités menées, on peut citer des études de cadrage comme celle du projet Climate Resilient Honiara, dans les îles Salomon, qui vise à planifier, concevoir et mettre en œuvre des mesures de résilience dans les établissements informels de Honiara, ainsi qu'à élaborer un guide des meilleures pratiques pour des bâtiments et une gestion des terres résistants face aux changements climatiques. Cette étude apporte un appui scientifique à une initiative plus large menée au niveau des habitants, des quartiers et des villes pour associer les connaissances locales et les meilleures pratiques scientifiques afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de logement pour les pauvres des zones urbaines. Les observations tirées de l'étude seront utilisées à l'appui d'une démarche participative portant sur le logement communautaire et les espaces ouverts résistants face aux changements climatiques au cours de la période 2020-2022. L'étude est menée par le Royal Melbourne Institute of Technology, un des chefs de file du programme Aménagement et construction durables, et a été financée par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

82. Le programme Modes de vie durables et éducation a estimé les émissions de dioxyde de carbone de ses projets de démonstration au moyen des subventions de la phase 1 du fonds d'affectation spéciale du cadre décennal. Il n'y a pas de données agrégées disponibles en raison de la diversité des projets, mais trois points d'entrée différents ont été définis pour la réduction des émissions de dioxyde de carbone : la production et la livraison des biens et services, la consommation et l'après-consommation. La phase 1 du fonds d'affectation spéciale a soutenu divers projets de démonstration visant à illustrer la manière dont les outils et les solutions de consommation et de production durables sont appliqués pour traiter de l'élaboration des politiques, de l'élimination de la pauvreté, de l'innovation et de l'efficacité énergétique, des pertes et du gaspillage de nourriture, des changements climatiques, de la pollution plastique et de la sensibilisation des consommateurs, en mettant particulièrement l'accent sur les modes de vie durables et l'éducation. À la fin de

²⁰ Groupe international d'experts sur les ressources, 2020. *Resource Efficiency and Climate Change: Material Efficiency Strategies for a Low-Carbon Future* (Nairobi, PNUE, 2020).

2019, 57 projets de démonstration au total avaient été achevés ou étaient en cours d'exécution.

VI. Prochaines étapes

83. Les politiques des États Membres relevant officiellement de l'indicateur 12.1.1, les données relatives aux activités menées dans l'ensemble du réseau One Planet et la dernière évaluation de l'état d'avancement du Programme 2030, à savoir le Rapport mondial sur le développement durable, attestent de l'urgence d'une transformation des pratiques actuelles de consommation et de production non durables et mettent en évidence les possibilités de réalisation des transformations nécessaires. Perpétuer les pratiques actuelles revient à mettre en péril la réalisation de l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030²¹. Les moteurs des pratiques actuelles sont de nature socioéconomique. C'est un fait scientifique que l'on constate empiriquement. Pourtant, l'objectif 12 n'est pas pris en charge de manière adéquate par des politiques et des incitations économiques. Pour que l'on puisse espérer opérer les transformations nécessaires à la vitesse voulue, il faut intégrer la réalisation de l'objectif 12 dans les plans nationaux de développement économique et concentrer les efforts sur les secteurs très consommateurs de ressources que sont l'agriculture, l'alimentation et les boissons ainsi que la construction²², en tant que leviers de changement.

84. Pour ce faire, le Cadre décennal et le réseau One Planet suivent les stratégies et les appels à l'action résumés dans le *Rapport mondial sur le développement durable 2019*, en mettant particulièrement l'accent sur les trois messages clés ci-après à l'intention des décideurs politiques :

a) Les États doivent évaluer avec précision les externalités environnementales et modifier les modes d'utilisation au moyen d'instruments de fixation des prix, de transferts, d'outils réglementaires et d'autres mécanismes. L'objectif 12 est souvent considéré comme un « objectif environnemental », alors que la production et la consommation sont au cœur de nos économies et que les ressources naturelles sont le fondement de notre système socio-économique. Il faut absolument inscrire l'objectif 12 dans les plans économiques nationaux, les instruments de politique financière et les budgets nationaux – plutôt que de le cantonner aux programmes environnementaux – et prendre des mesures pour assurer une transition socialement équitable. Cela permettrait de tenir compte des ressources naturelles et d'intégrer dans ces politiques et instruments économiques le coût complet de leurs impacts et externalités négatives ;

b) Il est nécessaire de modifier les normes de consommation pour soutenir les systèmes alimentaires durables, notamment en plaçant les questions de consommation alimentaire au cœur des initiatives alimentaires et agricoles, en tirant parti des possibilités qu'offrent les marchés publics, en définissant une vision commune de l'information en matière de durabilité, en s'attaquant au gaspillage alimentaire et en favorisant les changements de comportement des consommateurs et leur prise de conscience des enjeux. Le Sommet mondial sur les systèmes alimentaires sera une occasion unique d'accélérer le passage à des systèmes alimentaires durables et d'aborder les actions liées à la consommation alimentaire ;

²¹ Nations Unies, *Rapport mondial sur le développement durable 2019*.

²² En 2015, les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la construction représentaient en moyenne près de 70 % de l'empreinte matérielle totale à l'échelle mondiale (source : outil d'analyse des points critiques en matière de consommation et de production durables).

c) Il faut transformer le secteur du bâtiment et des travaux publics pour qu'il tienne compte de la question de l'efficacité des ressources en adoptant une démarche fondée sur le cycle de vie. En raison de son empreinte matérielle, ce secteur est d'une grande importance pour la réalisation du Programme 2030 et des engagements nationaux pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Si des transformations majeures sont nécessaires dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, le doublement prévu du parc immobilier offre une occasion favorable pour construire des infrastructures plus économes en ressources et plus durables.

85. Il est nécessaire d'accroître les échanges entre le monde scientifique, les milieux politiques et la société en ce qui concerne les ressources naturelles et les flux de matières. Les connaissances scientifiques sur la consommation et la production durables permettent de définir des solutions qui doivent être clairement expliquées et rendues largement accessibles à tous les pays et à tous les protagonistes afin qu'ils puissent agir. Il importe que les scientifiques et les acteurs sociétaux sérient ensemble les problèmes et coproduisent des connaissances et des solutions en travaillant conjointement à mobiliser, exploiter et diffuser les connaissances existantes sur la consommation et la production durables.

86. Pour que ces opportunités se concrétisent, il faut une volonté politique au plus haut niveau. Les États Membres ont érigé la consommation et la production durables en priorité dans la déclaration ministérielle et les résolutions adoptées par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à sa quatrième session. Cette exigence, et l'ampleur de la tâche à accomplir pour réaliser l'objectif 12, nécessite une concertation renforcée aux plus hauts niveaux de la hiérarchie des entités du système des Nations Unies dans le cadre d'une équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies.

87. La concrétisation d'un objectif quel qu'il soit dépend, dans une large mesure, de la disponibilité et de l'accessibilité des ressources financières permettant l'exécution de mesures porteuses de transformation à grande échelle. On sait que l'objectif 12 est largement sous-financé. Le manque d'investissements financiers limite considérablement la portée des transformations que le réseau One Planet peut susciter en tant que mécanisme de réalisation de l'objectif 12. Les secteurs privé et public et les institutions financières, qui jouent un rôle important dans le déblocage de fonds, sont encouragés à appuyer la mise en œuvre de l'objectif no 12, notamment en versant des contributions au fonds d'affectation spéciale mondial pluripartenaires créé à cette fin.

88. Partenariat multipartite en faveur du développement durable, le réseau One Planet est considéré comme un mécanisme de réalisation de l'objectif de développement durable no 12. Les données de la deuxième année d'adoption de la stratégie de mise en œuvre définie par le réseau illustrent la capacité de ce dernier d'aider efficacement les pays à atteindre cet objectif. Fort de ses six programmes d'accélération, de l'expertise de ses membres et de ses 140 coordonnateurs nationaux, le réseau One Planet encourage les démarches intégrées et systémiques visant à placer la consommation et la production durables au cœur des conceptions des États, des entités des Nations Unies, du secteur privé et de la société civile, et à favoriser le passage à des modes de consommation et de production durables. Il constitue une instance de choix pour fédérer les énergies aux fins de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable.

Annexe I

Organismes chefs de file des programmes du réseau One Planet

Les organismes chefs de file appuient la coordination générale, la mise en œuvre, les activités de collecte de fonds et le suivi du programme et fournissent les ressources nécessaires à la création et au fonctionnement de bureaux de coordination pour chacun des programmes.

Programme Modes de vie durables et éducation

Japon – Ministère de l'environnement et Institut des stratégies environnementales mondiales

Suède – Ministère de l'environnement et Institut de Stockholm pour l'environnement

Programme Achats publics durables

Chine – Centre d'aménagement de l'environnement, Ministère de la protection de l'environnement

ICLEI – Les Gouvernements locaux pour le développement durable

Pays-Bas – Ministère de l'infrastructure et de l'environnement

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Programme Systèmes alimentaires durables

Costa Rica – Ministère de l'élevage et de l'agriculture

Suisse – Office fédéral de l'agriculture

Fonds mondial pour la nature

Programme Information des consommateurs

Allemagne – Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire

Consumers International

Indonésie – Ministère de l'environnement et de la foresterie

Programme Aménagement et construction durables

Finlande – Ministère de l'environnement

RMIT University

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Programme Tourisme durable

Espagne – Secrétariat d'État au tourisme, Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme

France – Ministère de la transition écologique et solidaire

Organisation mondiale du tourisme

Annexe II

Membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables

Conformément aux résolutions [67/203](#) et [69/214](#) et à la décision 72/416 de l'Assemblée générale des Nations Unies, la composition actuelle du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables est la suivante :

Argentine (Présidence)
Azerbaïdjan
Bhoutan
Colombie
Hongrie
Israël
Japon
Kenya
Nigéria
Suisse (vice-présidence)
